



PANORAMA DES SOCIÉTÉS AGRICOLES-LES GAEC : APPROCHE JURIDIQUE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Le GAEC est une société civile agricole de personnes permettant à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a introduit plusieurs évolutions impactant fortement le fonctionnement des GAEC, notamment :

- définition du GAEC total et du GAEC partiel
- transposition au niveau national de la définition européenne du principe de transparence,
- compétence du préfet pour l'agrément et l'application de la transparence.

L'augmentation du nombre de GAEC et des évolutions réglementaires récentes nécessitent des compétences élargies sur le fonctionnement des GAEC.

PUBLIC CONCERNE :

Agents gestionnaires en SEA.

CONTENU PROPOSE :

Composition et rôle de la formation spécialisée GAEC
Traitement des demandes d'agrément GAEC et des modifications intervenant pendant la vie des GAEC (pluriactivité, dispense temporaire de travail ...)
Transparence des GAEC et impact sur les aides de la PAC
Suivi du fonctionnement des GAEC.

INTERVENANTS :

DGPE (BRESE) , DDT (instructeur) , SAJ

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant la formation

DURÉE : NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

3 jours
15

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Bruno GELIN
Martine FLUET

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

Code EPICEA

181547